



25-01-2023

## Projet urbain Grette Brulard Polygones : La Ville de Besançon sollicite les habitants

Reconstruire la ville sur la ville et favoriser sa « régénérescence » telle est l'ambition de la ville de Besançon. A [Grette Brulard Polygones](#), le projet s'étend sur d'anciens sites militaires ainsi que sur le site déconstruit des « 408 ». Ce futur quartier accueillera des logements dans l'environnement de verdure existant : les collines de Chaudanne, Rosemont et les espaces boisés des Polygones. De nombreux équipements et services seront également créés : éducation, sport, culture... Ce projet intègre les enjeux de la transition écologique et innove en commençant par créer la trame végétale avant la construction des bâtiments.

Les citoyens ont pu échanger sur les premières intentions à l'automne dernier lors d'une réunion publique et grâce à un questionnaire en ligne sur la plateforme [atelierscitoyens.besancon.fr](https://atelierscitoyens.besancon.fr)

Afin de mieux recueillir la parole citoyenne et d'enrichir ce programme, de nouveaux ateliers sont prévus entre janvier et avril prochain. La collectivité invite tous les riverains et résidents ainsi que toute personne intéressée par l'évolution de ce quartier à prendre part à la démarche sous trois formats :

- **Les balades sur site** permettront aux volontaires de découvrir les grandes orientations du projet urbain sur le terrain et faire part de leurs avis en direct (inscription recommandée au

03 81 61 51 21). Plusieurs [rendez-vous](#) sont proposés au départ du Comité de quartier Rosemont Saint-Ferjeux aux dates suivantes :

Samedi 28 janvier à 9 heures

Mercredi 22 février à 14 heures 30

Samedi 25 mars à 9 heures

Mercredi 5 avril à 14 heures 30

- **Les soirées de permanence** seront également organisées :

A la Maison de quartier Grette-Butte

Jeudi 2 février de 17 à 19 heures

Mercredi 1<sup>er</sup> mars de 15 à 17 heures

Jeudi 16 mars de 17 à 19 heures

Mercredi 26 avril de 15 à 17 heures

Au Comité de quartier Rosemont Saint-Ferjeux

Mercredi 1<sup>er</sup> mars de 17 à 19 heures

Mercredi 26 avril de 17 à 19 heures

- **La participation au registre de concertation** sera disponible aux jours et horaires habituels d'ouverture au public dans les lieux suivants :

En Mairie 2 rue Mégevand, à l'accueil et à la Direction de l'Urbanisme

Au comité de Quartier Rosemont Saint Ferjeux, 1 avenue Ducat

A la Maison de quartier Grette-Butte, 31 rue Brulard

Mais aussi en ligne sur [atelierscitoyens.besancon.fr](https://atelierscitoyens.besancon.fr)

Un bilan des différentes propositions reçues sera organisé au printemps 2023.

Les premiers permis de construire seront déposés en 2024.

## Contacts

**Aurélien LAROPPE** – Conseiller municipal délégué à l'urbanisme, opération d'aménagements autorisation du droit des sols

Mail : [aurelien.laroppe@besancon.fr](mailto:aurelien.laroppe@besancon.fr)

**Bastien FIORI** – Chef de Projet, direction Urbanisme

Tél. 03 81 41 56 03 – 06 16 96 12 55 / Mail : [bastien.fiori@grandbesancon.fr](mailto:bastien.fiori@grandbesancon.fr)